

Plan prospectif de la réglementation : 2015 - 2017

Initiative réglementaire

Règlement sur le tarif de l'APA – Terre-Neuve-et-Labrador, zones de pilotage non obligatoire – Changements tarifaires en 2015-2017

Titre ou titre provisoire de l'initiative réglementaire

Règlement sur le tarif de l'Administration de pilotage de l'Atlantique – Terre-Neuve-et-Labrador, zones de pilotage non obligatoire

Description de l'objectif

L'Administration ajuste ses tarifs dans les zones de pilotage non obligatoire à Terre-Neuve-et-Labrador afin que les pilotes soient disponibles quand les clients en ont besoin. Ces changements n'ont pas beaucoup d'impact sur les finances de l'Administration, mais ils visent à faire en sorte que les pilotes soient disposés à effectuer ces affectations quand l'industrie les demande.

Le tarif de la zone de pilotage non obligatoire de Terre-Neuve n'a pas été augmenté depuis 1999. L'Administration envisage d'augmenter ce tarif en deux fois afin de tenir compte de la progression de l'inflation depuis la dernière modification. La première hausse serait de 10 % en 2015, suivie d'une autre de 10 % en 2016. Il serait important de souligner que l'indice des prix à la consommation a augmenté de plus de 25 % depuis 1999. Les revenus générés par les zones de pilotage non obligatoire de Terre-Neuve représenteront environ 1,0 % de l'ensemble des recettes en 2015.

Impacts commerciaux

Il pourrait y avoir des impacts commerciaux. La règle du « un pour un » et/ou la lentille des petites entreprises pourraient s'appliquer.

Consultations publiques

L'Administration mène de vastes consultations auprès des intérêts dans le secteur de la navigation au niveau tant local que national. Des comités ont été mis sur pied pour chacune des principales zones de pilotage et avec La Fédération maritime du Canada. Au moins deux réunions annuelles sont tenues avec chaque comité afin de discuter des niveaux de service, des problèmes opérationnels, des besoins futurs et des questions financières. La Fédération maritime du Canada a écrit au nom de ses membres à l'Administration pour lui faire savoir qu'elle considère cette proposition tarifaire comme étant juste et raisonnable, lorsqu'elle faisait partie de celle de 2013.

Des réunions distinctes sont tenues tout au long de l'année avec l'Association des armateurs canadiens, des entreprises individuelles et des acteurs clés de l'industrie. Le partage d'information permet à l'APA de prévoir les niveaux d'activité dans chaque port.

Ces modifications à la réglementation seront publiées dans la Partie I de la Gazette du Canada avant qu'elles n'entrent en vigueur. Les Canadiens auront alors la possibilité de donner leur avis sur ces changements. Pour plus de renseignements, visitez <http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p1/index-fra.html>.

Personne-ressource ministérielle

Capitaine R. A. McGuinness, chef de la direction, Administration de pilotage de l'Atlantique, Tour Cogswell, pièce 910, 2000, rue Barrington, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3K1, 902-426-2550 (téléphone); 902-426-4004 (télécopieur)

Pour de plus amples renseignements

- Plans prospectifs de la réglementation à l'échelle du gouvernement [Link to http://www.tbs-sct.gc.ca/tbs-sct/ar-lr/gwfrp-ppreg-fra.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/tbs-sct/ar-lr/gwfrp-ppreg-fra.asp)
- Directive du Cabinet sur la gestion de la réglementation [Link to http://www.tbs-sct.gc.ca/rtrap-parfa/cdrm-dcgr/cdrm-dcgrtb-fra.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rtrap-parfa/cdrm-dcgr/cdrm-dcgrtb-fra.asp)
- Plan d'action pour la réduction du fardeau administratif [Link to http://www.tbs-sct.gc.ca/rtrap-parfa/index-fra.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rtrap-parfa/index-fra.asp)
- Conseil de coopération en matière de réglementation Canada – États-Unis [Link to http://actionplan.gc.ca/fr/page/rcc-ccr/propos-du-conseil-de-cooperation-matiere-de](http://actionplan.gc.ca/fr/page/rcc-ccr/propos-du-conseil-de-cooperation-matiere-de)

Pour de plus amples renseignements concernant les consultations actuelles ou à venir sur les projets de règlement fédéraux, veuillez consulter la Gazette du Canada [Link to http://www.gazette.gc.ca/index-fra.html](http://www.gazette.gc.ca/index-fra.html) ou le site Web Consultations auprès des Canadiens [Link to http://www.consultation-des-canadiens.gc.ca/hm.jsp?lang=fra](http://www.consultation-des-canadiens.gc.ca/hm.jsp?lang=fra).